ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE FIGUIG

CONSEIL PROVINCIAL DE FIGUIG

Avis d'achat sur bon de commande n° :27/2026/BP/PFG

Le Président de conseil provincial de Figuig procède à l'achat sur bons de commande objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Etude Technique Et Suivi Les Travaux De Construction De Mur De Protection De Douar Maghlif Relevant De La Commune Talsint Dans La Province De Figuig**

Consistance de la prestation :

Le projet consiste en la **Construction De Mur De Protection De Douar Maghlif Relevant De La Commune Talsint sur** un linéaire de **270 ML** :

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	P.U	PT HT
1	**Mission 1 : Projet d'exécution** ✓Les plans de coffrages et ferraillages ✓Les plans de détails d'étanchéité et de drainage. ✓Les plans d'implantation ✓Etudes géotechniques ✓Travaux topographiques ✓Note de calcul des fondations et de stabilité des ouvrages ✓Visa du bureau de contrôle	ENS	1		
2	**Mission 2 : Dossier d'adjudication** ✓ Le cahier des prescriptions spéciales ✓ Le règlement de consultation ✓ L'estimation détaillée du projet ✓ L'avant métré détaillé	ENS	1		
3	**Mission 3 : suivi les travaux** ✓ Suivi, Coordination pilotage des travaux ✓Réception provisoire ✓Réception définitive	ENS	1		
TOTAL HT					
TVA 20%					
TOTAL TTC					

- ✓ Lieu d'exécution : **Mur De Protection De Douar Maghlif Relevant De La Commune Talsint Dans La Province De Figuig**
- ✓ Délai d'exécution (Mission 1 et Mission 2) : 1 Mois
- ✓ Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **24/11/2026 à 11h.**
- ✓ **Les concurrents doivent déposer les certificats d'agrément dans Le domaine d'activité D5, au bureau d'ordre du conseil provincial ou bien déposer dans l'adresse l'électronique bureaumarchecpfiguig@gmail.com ,avant la date d'ouverture des plis,**
- ✓ Les devis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma.**

- **Conditions d'admission des candidats au titre de cet avis**

A. EQUIPE CHARGEE DE L'ETUDE

L'équipe chargée de l'élaboration de cette étude doit obligatoirement être constituée, conformément à l'offre du B.E.T, au minimum des profils suivants :

- **Un chef de projet** : ingénieur en génie civil qui sera l'interlocuteur de l'administration en ce qui concerne le volet technique.
- **Un ingénieur géomètre topographe.**
- **Un Technicien en génie civil.**
- **Un Technicien en topographe.**

Le chef du projet assurera la direction technique et la coordination des consultants et veillera à ce que toutes les tâches prévues dans chaque phase de l'étude soient exécutées dans les délais et qualité requis. Il sera en outre chargé de diriger la présentation des travaux lors des concertations. Il sera considéré comme le seul interlocuteur du Maître d'Ouvrage

- L'offre du concurrent sera écartée en L'absence de l'un des profils.

- Le concurrent doit fournir les CV des profils exigés, la convention de l'ingénieur topographe, et la convention du laboratoire chargé des études géotechnique, dans un délai de 48h après la confirmation.

B. QUALIFICATIONS EXIGEES :

Le moins disant doit confirmer sa capacité technique en produisant :

- **Le certificat d'agrément dans Le domaine d'activité D5**
- **Le certificat de l'ordre des ingénieurs géomètre topographe**

Si le concurrent ne produit pas les certificats d'agrément dans les domaines d'activité D5, au bureau d'ordre ou à l'email du conseil provinciale (**bureaumarchecpfiguig@gmail.com**) : avant la date d'ouverture des plis, ou si les certificats d'agrément ne sont pas valables à la date de remise des offres, l'Offre du concurrent sera écartée

Si le concurrent ne produit pas le certificat de l'ordre des ingénieurs géomètres topographes avant 48h de la confirmation, l'Offre du concurrent sera écartée.

Signé :

Président Du Conseil
Provincial de Figuig
Signé: Said EL-GERIN